

Lettre ouverte à  
S. E. l'Ambassadrice Lene Natasha Lind  
Ambassade de Norvège  
Beyrouth/Liban

Le 28 janvier 2018

Excellence,

Suite à une lettre que j'avais adressée le 2 janvier 2018 à Monsieur le Président de la République le général Michel Aoun, en vue d'attirer son attention sur certaines dérives désastreuses de la politique pétrolière libanaise, le géologue irako-norvégien, M. Farouk El-Kassem, a réagi pour rendre hommage à l'action entreprise jusqu'ici par les responsables libanais, et les encourager à continuer sur la même voie.

Dans un article publié le 13 janvier dans le journal "Al-Akhbar" sous le titre "Eclaircissements et commentaires pour faciliter le dialogue dans le secteur pétrolier: Commençons d'abord par nous assurer de l'existence du pétrole!", M. El-Kassem se présente comme un expert pétrolier ayant joué de 1968 à 1990 "un rôle fondamental dans la création du secteur pétrolier norvégien", et comme haut responsable pétrolier en Norvège, avant de se mettre à son compte en 1991 comme consultant. Il ajoute qu'il a contribué depuis dix ans à "l'élaboration des lignes de la politique pétrolière libanaise...puis à la traduction de cette politique en textes législatifs, en réglementations administratives et en préparatifs préliminaires aux rounds d'attribution de permis d'exploration/production".

Ces affirmations de M. El-Kassem retiennent d'autant plus l'attention que, d'une part, c'est bien la première fois qu'il décline son identité et qu'il dévoile publiquement le rôle aussi discret que crucial qu'il a joué jusqu'ici au Liban, et que, d'autre part, les responsables pétroliers libanais n'ont de cesse de dire et de répéter depuis de longues années qu'ils s'inspirent du "modèle pétrolier norvégien". Ceci nous place dans une situation d'autant plus surprenante et dangereuse, qu'un examen tant soit peu attentif montre que les mesures prises au Liban, pour préparer l'exploration/production d'hydrocarbures en mer, sont diamétralement opposées à ce que la Norvège a fait.

Cette opposition est manifeste tout d'abord au niveau de la transparence, étant donné qu'il n'y a eu au Liban strictement rien de semblable au vaste dialogue national qui avait précédé et accompagné la mise en oeuvre d'une politique pétrolière norvégienne alimentée par un flot de rapports du parlement (Storting) et résumée dans les fameux "10 commandements" adoptés en 1971. Elle est tout aussi manifeste au niveau primordial de la participation de l'Etat et de la création dès 1972 de la société nationale Statoil qui font l'objet de deux des 10 commandements.

Pire encore, la participation de l'Etat, pourtant prévue au Liban par la loi pétrolière 132/2010, a été purement et simplement rejetée par le décret d'application 43/2017, ce qui a impliqué ipso facto la renonciation au régime de partage de la production prévu par cette loi, et le

transfert de propriété de la part de l'Etat dans le pétrole et le gaz découverts à...des intérêts privés!

Non moins inquiétantes sont les conditions financières retenues dans le même décret, et qui sont les moins favorables au monde pour le pays producteur, alors que la Norvège avait adopté dès le départ une royalty de 8 à 16% (contre 4% pour le gaz et 4 à 12% pour le pétrole au Liban), une participation, dans une première phase, de plus ou moins 50% (contre, au Liban, zéro% actuellement, et 5-15% que le géologue irako-norvégien propose généreusement mais très virtuellement dans un avenir aussi lointain qu'incertain), ou une fiscalité pétrolière qui atteint à présent une moyenne mondiale de 26,5% (78%, plus d'autres taxes, en Norvège) contre 20% au Liban.

Ceci sans oublier les sociétés fictives créées avec une poignée de dollars, et pré-qualifiées par l'Autorité du Pétrole pour l'obtention de droits d'exploration/production, ou les sociétés "non-opératrices" originaires de pays loin d'être des exemples de transparence, ou la falsification encore inexplicquée de la traduction en arabe d'un article de Mme Annalisa Fedelino, chef de la mission du FMI au Liban, publié dans le journal Al-Hayat du 27 janvier 2017. Autant d'aberrations évidemment inimaginables non seulement en Norvège, mais même dans les plus corrompus des pays corrompus.

Ce ne sont là que quelques exemples des dérives à l'origine des inquiétudes et des questionnements exprimés dans une lettre adressée en février 2017 au ministre libanais de l'Energie par une trentaine d'anciens ministres, professeurs d'universités, économistes, consultants et journalistes de renom. Lettre restée sans réponse...

En donnant publiquement sa caution à la politique pétrolière hasardeuse suivie au Liban, tout en mettant en exergue le rôle officiel qu'il a joué en Norvège, M. El-Kassem aggrave malheureusement les confusions entretenues par certains responsables libanais qui cherchent à mettre la très honorable expérience pétrolière de la Norvège au service d'intérêts privés et d'objectifs qui n'ont rien d'honorable.

Il appartient évidemment aux autorités norvégiennes compétentes de choisir les moyens qui s'imposent pour dissiper ces confusions hautement préjudiciables aussi bien à la Norvège qu'au Liban. Quant à M. El-Kassem, qui a attendu dix ans avant de sortir de l'ombre pour souligner le rôle catastrophique qu'il a joué, il semble bien qu'il est grand temps qu'il assume sa responsabilité en venant rapidement s'expliquer, dans un débat libre et contradictoire, sur l'une des chaînes de télévision libanaises.

Les Libanais ont en effet le droit et le besoin de savoir où se trouve la vérité dans ce qui ressemble fort à une vaste tromperie qui met en péril une richesse promise sur laquelle ils fondent tant d'espoir.

En attendant, je vous remercie, Excellence, de l'intérêt et de la suite que vous voudrez bien accorder à ce sujet d'une importance vitale pour le Liban, tout en vous priant d'accepter l'expression de mon plus grand respect à vous-même et au pays que vous représentez.

Dr Nicolas Sarkis  
Conseiller Pétrolier  
Président du LEIC